

VTT Fournis

Secteur Grand Annecy - Saint-Eustache







Sentier (Tifaine Briand)

Parcours en foret, qui sera être apprécié lors des fortes chaleurs de l'été

Amis vététistes venez découvrir un parcours technique. Une grande partie se déroule sur une piste empierré mais dans le cadre agréble de la foret.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée: 1 h

Longueur: 6.1 km

Dénivelé positif : 306 m

Difficulté : Intermédiaire

Type: VTT

Thèmes : Forêt, Milieu naturel

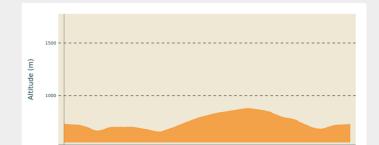
Itinéraire

Départ : Mairie de Saint-Eustache **Arrivée** : Mairie de Saint-Eustache

Balisage : ⇒ VTT

Communes: 1. Saint-Eustache

2. Saint-Jorioz



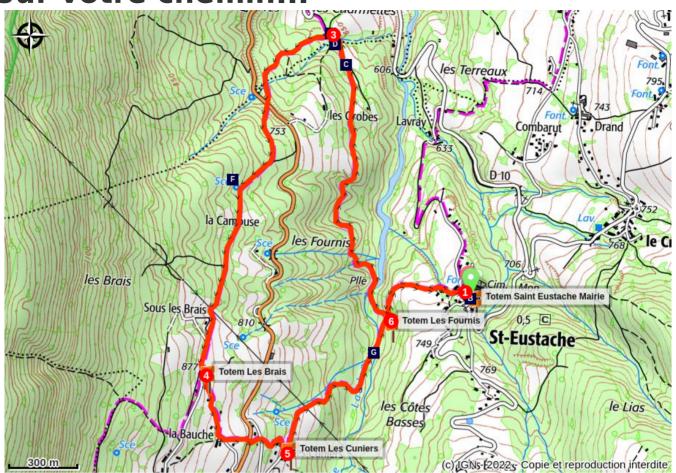
Altitude min 654 m Altitude max 878 m

Profil altimétrique

Balisage VTT n°2 bleu

- 1- Depuis la mairie de Saint Eustache prendre au panneau "Saint-Eustache", prendre la direction Les Fournis.
- 2- Au panneau "Les Fournis" prendre la direction Les Charmettes.
- 3- Arriver au panneau "Les Charmettes" prendre la direction Les Brais.
- 4- Au panneau "Les Brais" prendre la direction Les Cuniers.
- 5- Au panneau "Les Cuniers", prendre la direction "Les Founis"
- 6- Arriver au panneau "Les Fournis", prendre la direction de Saint Eustache. Revenir au parking.

Sur votre chemin...



Mairie de Saint-Eustache (A)

La Grande Astrance (C)
Le lac d'Annecy (E)
Le Laudon (G)

Village martyr de Saint-Eustache (B)

L'exploitation forestière (D) Le Pic Noir (F)

Toutes les infos pratiques



A Recommandations

Le port du casque est vivement conseillé et obligatoire pour les moins de 12 ans

Comment venir?

Transports

Baugez-vous: http://www.baugez-vous.fr/

Mov'ici: https://movici.auvergnerhonealpes.fr/

Accès routier

Depuis Saint-Jorioz, prendre la D10A, Rte d'Entredozon. Apres avoir passer le village d'Entredozon, prendre la D10 en direction de Saint-Eustache. Arriver à Saint-Eustache, se stationner à la Mairie.

Parking conseillé

Mairie de Saint-Eustache

Source

Parc naturel régional du Massif des Bauges

http://www.parcdesbauges.com

Sur votre chemin...



Mairie de Saint-Eustache (A)

Bâtiment longtemps attendu sur la commune notamment en raison de ses faibles moyens financiers. Ainsi, la première demande de subventions date de 1861 pour un chantier débutant en 1880 et se terminant en 1912. Situé en face de l'église du XIXe siècle, ce bâti a été pensé pour être fonctionnel. A l'origine, il s'organisait au rez-de-chaussée avec une salle pour la mairie, une salle pour l'école des garçons et une pour l'école des filles. A l'étage, deux appartements avaient été aménagés pour loger les instituteurs.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Village martyr de Saint-Eustache (B)

Le 22 décembre 1943, le meurtre de deux soldats allemands et de leur interprète déclencha des représailles funestes pour les habitants de Saint-Eustache. En effet, 29 habitants (soit 10 % de la population de la commune) seront rassemblés le 31 décembre qui suit par la Wehrmacht (nom de l'armée du Troisième Reich) pour un contrôle d'identité. Parmi ces hommes, 25 ont été déportés en Allemagne, et seulement 8 d'ente eux pourront retrouver leurs familles, les autres n'ayant pas réussi à s'enfuir des camps d'extermination. Ces séquelles de l'histoire font partie intégrante de la mémoire de la commune, lui insufflant une ambiance particulière.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



La Grande Astrance (C)

De la famille des Apiacées, la Grand Astrance (Astrantia major L.) est une plante originaire d'Europe centrale et orientale, observable dans les espaces montagnards du fait de sa robustesse. Elle se développe majoritairement en lisière de forêt, à proximité de milieux humides comme les ruisseaux ou les points d'eau. De couleur blanche ou légèrement rosée, cette plante est recherchée pour la subtilité de ses fleurs. Elle est surtout utilisée pour une fonction ornementale et décorative, notamment dans les jardins contemporains, mais reste présente dans les espaces sauvages.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



L'exploitation forestière (D)

L'exploitation forestière est une activité économique qui s'envisage sur le long terme : le principe de la gestion durable est de ne pas prélever plus de bois que ce que la forêt est en capacité de produire. Les bois récoltés sont utilisés en bois de chauffage, en bois d'industrie (palettes, emballage...) ou en bois de charpente. Il existe plusieurs types de coupes : les coupes de régénération qui permettent de récolter les arbres arrivés à maturité et de laisser de la place aux jeunes pousses, les coupes d'amélioration qui visent à enlever les arbres mal conformés et à favoriser les arbres d'avenir... Sur le massif des Bauges, les coupes sélectives sont préconisées, les coupes rases déconseillées.

Crédit photo : Tifaine Briand



Le lac d'Annecy (E)

Lové entre les massifs des Bauges et des Bornes, le lac d'Annecy est une relique glaciaire des Alpes, lieu d'affrontement entre les glaciers de l'Arly et de l'Arve. Subdivisé en deux bassins, résultat d'un verrou glaciaire (Taillefer) le Grand lac se situe au nord et le Petit lac au sud. Sous la surface du lac, une quarantaine de sites palafittiques (vestiges préhistoriques d'habitats lacustres) sont répertoriés. Les sites à plusieurs mètres sous le niveau actuel du lac attestent de l'évolution du paysage des derniers millénaires.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Le Pic Noir (F)

Malgré sa grande taille (40-46 cm), cet oiseau discret passe souvent inaperçu. Il est plus facile d'entendre son cri plaintif, son tambourinement (20 coups de bec/seconde) ou de trouver des indices de présence, comme les trous qu'il creuse dans les arbres ou les fourmilières pour chercher sa nourriture. Il affectionne les vieux arbres, surtout les hêtres, où il fabrique des cavités qui servent aussi de refuge à d'autres animaux

Crédit photo : PNR MB



Le Laudon (G)

Le Laudon, torrent de Haute-Savoie au cœur des Bauges, se jette dans le lac d'Annecy et finit dans ce grand fleuve qu'est le Rhône. Il prend sa source à 872 mètres d'altitude sur la montagne d'Entrevernes. Long de près de 10 kilomètres, il arrive à son embouchure à 447 mètres d'altitude. Il traverse la commune de Leschaux, La Chapelle-Saint-Maurice, sur laquelle il prend sa source, mais aussi Saint-Eustache et Saint-Jorioz.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB